

Les Brèves de Rivery

Lettre Municipale d'Information

N° 90 décembre 2020 janvier-février 2021

Mot du Maire



Chères administrées, chers administrés,

Après notre brillante victoire aux élections municipales, nous ne nous attendions pas à vivre une année 2020 si particulière. En effet, la COVID 19 a bouleversé la façon de vivre pour l'ensemble des habitants de notre commune. Nous avons tous dû nous adapter à la situation et faire face à de nouveaux défis.

Grâce à un travail d'équipe (personnel communal, enseignants, personnel de la MPT, élus et Riverains), soucieux du bien-être de nos concitoyens, des actions ont été menées :

- maintien du service d'aide à domicile,
- aide ponctuelle aux courses essentielles pour les aînés isolés,
- création d'un service téléphonique auprès des Riverains de 80 ans et plus,
- maintien de la distribution via la banque alimentaire,
- décision de réduire « la taxe sur les enseignes » de 25% pour les entreprises.
- réouverture des écoles dès le 11 mai en respectant les différents protocoles sanitaires imposés. A ce jour, aucun cas de COVID n'a été détecté dans nos écoles.
- distribution exceptionnelle de bons d'achats dans nos commerces de proximité pour les familles les plus démunies,
- achat et distribution de masques à la population,
- mise à disposition d'une benne à déchets verts.

Compte tenu de la situation, les chantiers ont été ralentis mais ont été terminés sur la commune :

- rénovation de l'école Jeanne Arnaud-Jean Cayeux,
- création d'une cour verte ,
- enherbement d'une partie du cimetière,
- réfection de la rue du Commandant Cousteau...

Depuis mars, tous nos événements festifs sont annulés et nous sommes contraints d'annuler les vœux du Maire et du conseil municipal prévus le 8 janvier prochain.

Dans ce contexte inédit, je vous souhaite plus que jamais, au nom de toute l'équipe municipale, de très bonnes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bernard Bocquillon



Communication

L'application disponible gratuitement sur votre téléphone pour retrouver toutes les informations de la commune.

Les travaux dans la commune



Effacement du réseau aérien rue du Commandant Cousteau



Création du nouveau lotissement : la Jatte
prolongement de la rue Georges Brassens



Enherbement de la partie
la plus ancienne du
cimetière



Finalisation de la résidence du Château (livraison mi-janvier)

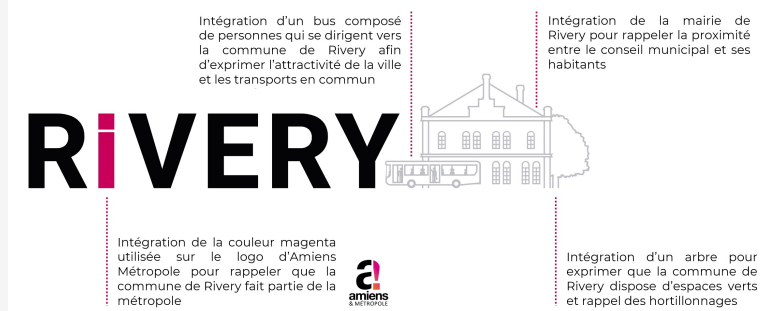


Ecole Jeanne Arnaud-Jean Cayeux :
rénovation et
création d'une cour « verte »

Un logo pour Rivery



Interview de Thomas Duport



gagnant du concours « Un nouveau logo pour Rivery »



Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

Je m'appelle Thomas Duport, j'ai 27 ans et je vis à Rivery depuis maintenant 2 ans. J'ai débuté mon parcours en tant que développeur web à CGI Amiens puis je suis devenu chef de projet au sein de l'entreprise TALAN (également basée à Amiens).

Ayant toujours eu un attrait pour le graphisme, je me suis dirigé naturellement vers les missions de designer.

En 2019, j'ai créé mon auto-entreprise. Aujourd'hui, j'accompagne mes clients dans la création d'outils numériques. Je suis également formateur en gestion de projet, notamment à l'IUT informatique d'Amiens.

Avez-vous été scolarisé dans nos écoles ou collège ?

Non, je n'ai pas été scolarisé à Rivery. J'ai grandi à Saleux, je suis allé au collège Sagebien puis j'ai obtenu mon baccalauréat scientifique au lycée Louis Thuillier. J'ai ensuite poursuivi mes études à l'IUT Informatique d'Amiens et j'ai obtenu mon Master MIAGE à l'UPJV (master de management et informatique).

Pourquoi avoir eu envie de participer au concours lancé par la Municipalité ?

Ce concours était l'occasion d'utiliser mes compétences pour contribuer à une image « plus jeune » de ma ville. Le concours ayant été proposé pendant la période de confinement, j'ai pu utiliser mon temps libre pour m'investir dans la vie locale.

D'où est venue votre inspiration ?

J'ai voulu représenter, au travers de ce logo, l'atout principal qui m'a amené à habiter à Rivery : une ville dynamique tout en conservant une proximité avec ses habitants. De plus, Rivery fait partie d'Amiens Métropole, il était donc important de rester sur un thème proche du logo d'Amiens tout en définissant une identité propre à la ville de Rivery.

Elections régionale et départementale

Les élections régionale et départementale devraient avoir lieu en juin 2021.

Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote et/ou au dépouillement, vous pouvez dès à présent en informer Mme Legrand par courriel a.legrand@ville-rivery.fr ou au **03.22.70.06.56**.

Tarif cantine

A partir du 1er janvier 2021, nouvelle tarification de la restauration scolaire !

Pourquoi revoir ces tarifs ?

Le constat effectué faisait apparaître clairement certaines incohérences !

Près de 88% des familles se situaient dans la tranche de ressources la plus haute et payaient donc le tarif maximum soit 3,94€/repas (Rivery) ou 4,25€/repas (Hors Rivery)

Pour vous donner un exemple : Dès qu'une famille de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants) déclarait des revenus mensuels supérieurs à 1 274,48€, elle se situait déjà dans la tranche la plus haute.

Les tarifs étaient également très resserrés : de 2,23€ pour la tranche la plus basse à 3,94€ pour la tranche la plus haute (par comparaison à Amiens les tarifs sont compris entre 0,90€ et 6,05€).

Quel a été le fil directeur du travail de la commission finances?

Nous avons travaillé sur de nouvelles tranches, mieux adaptées aux ressources actuelles des familles, afin de rendre les tarifs de cantine plus justes et plus cohérents.

Nous avons une seule contrainte: ne pas augmenter de manière exponentielle la participation communale qui est déjà de près de 15 000€ chaque année (Hors frais d'encadrement du personnel de la MPT-CS et hors frais de personnel communal pour la préparation et le nettoyage des locaux.)

Voici le résultat du travail effectué :

ANCIENS TARIFS		NOUVEAUX TARIFS (à compter du 1 ^{er} Janvier 2021)	
Ressources mensuelles / personne vivant au foyer	Tarifs	Ressources mensuelles / personne vivant au foyer	Tarifs
Moins de 201,99€	2,25€	Moins de 345€	1€
De 202 à 264,50€	2,75€	De 345,01€ à 530€	1,90€
De 264,51 à 318,62€	3,53€	De 530,01€ à 755€	2,90€
Plus de 318,62€	3,94	De 755,01€ à 1195€	3,90€
		Plus de 1195€	4,90€
	+0,30€ hors Rivery		+0,50€ hors Rivery

Steve Vicart, Adjoint au Maire, chargé des Finances

Le mardi 10 novembre, les classes de madame Antide, de monsieur Dassonville et notre classe de CM2 ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » en présence de M. Dorez et Mme Objois.

Avant de partir, nous nous sommes équipés de gants, de sacs poubelle et d'une chasuble.

Nous voilà partis dans le parc et dans les rues autour de l'école, au skate park et sur le chemin Jobart...

Le plus souvent, nous avons ramassé des masques, des bouteilles en verre, des bouteilles en plastique, des canettes en aluminium, des mégots et encore plein d'autres choses comme des mouchoirs en papier, des emballages en carton, une barre métallique, des photos et même une culotte ! En tout, environ 60 kg de déchets !

Nous sommes très satisfaits et fiers d'avoir nettoyé notre environnement. Mais, il en reste encore beaucoup hélas...

Les élèves de CM2 de M Biancard et Mme Le Bail.





Les élèves de CM2 ont bénéficié du cycle « Buscyclette » de six séances d'une matinée avec des éducateurs sportifs. Tout au long de cette activité, ils ont appris à circuler sur des parcours « routiers » avec Laurent. Les jeunes cyclistes se sont exercés à rouler en file indienne avec Xavier sur le parvis de la mairie. Les élèves ont beaucoup aimé cette activité et ont bien progressé. Ils ont vivement remercié Laurent et Xavier en faisant la ola. Tous ont reçu un brevet du cycliste.

Les élèves de CM2



Rénovation de l'école Jeanne Arnaud - Jean Cayeux

La commune de Rivery achève bientôt la rénovation de l'école après presque 2 ans... Pour commencer, les ouvriers ont rénové les toilettes des filles et des garçons. Ils ont isolé la partie droite de l'école et aménagé un nouvel espace pour la salle des maîtres et le bureau du directeur.

Le préau a lui aussi été repeint, décoré et une nouvelle porte permettra d'accéder au jardin où nous créerons un potager et où nous serons à l'ombre pendant la récréation en été.

Il reste à achever l'équipement de l'aile gauche avant de déménager les quatre classes actuellement situées au-dessus de la mairie.

Maintenant, quel plaisir d'aller à l'école !



TELETHON

Ce 4 décembre, les élèves de l'école Jeanne Arnaud-Jean Cayeux ont participé à la course organisée par la Municipalité afin d'offrir un don au téléthon.



En raison de la situation sanitaire, les commémorations se sont tenues en comité restreint.



11 novembre



5 décembre



PLANTATION D'ARBRES sur RIVERY



La plantation d'arbres (mais aussi d'autres plantations telles que des arbustes ou des haies) améliore la qualité de l'environnement dans la lutte contre le changement climatique. Par la « séquestration » du carbone dans l'air, mais aussi parce qu'elle est propice au développement de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie (notamment en milieu urbain) ou qu'elle aide encore à l'infiltration des eaux pluviales.

Dans le cadre du plan « 1 million d'arbres en Hauts-de-France », plus de 40 arbres vont être plantés sur Rivery :

arbres d'ornement pour faire de l'ombre, arbres fruitiers, etc.

Une subvention de 1 600€ nous a été octroyée par la Région.

Ces arbres vont compléter les 30 arbres fruitiers déjà plantés depuis 2018 sur les terrains communaux.

Le centre régional de ressources génétiques de Villeneuve d'Ascq, spécialiste des variétés fruitières des Hauts-de-France, a apporté son conseil pour le choix des variétés à planter qui ont été fournis par la pépinière Puille de Conchy-les-Pots.



Pierre-Yves Dorez, adjoint TEDD

CHIEN-GUIDE

Depuis plus de 30 ans, un chien guide sécurise les pas d'une Riveraine.

Catherine* est devenue malvoyante à cause de la maladie de Stargardt qui touche la rétine et abîme le centre de la vision. Imaginez que vous regardiez une photo: à cause de cette maladie vous n'en verriez pas le centre. « *Mon acuité visuelle est si mauvaise que je ne vois pas ce qu'il y a devant moi. A force de me prendre des poteaux dans la rue, j'ai arrêté de sortir seule. D'ailleurs, même accompagnée par mon époux, je sortais très peu. Un jour, j'ai dit à mon mari « Il te faut ta liberté, et moi la mienne » et j'ai demandé un chien guide. Diva est arrivée en 1989 et j'ai eu l'impression de sortir d'un long emprisonnement. Ça a tout changé. Avec Diva, je pouvais de nouveau aller au travail ou emmener mes enfants à l'école sans me mettre en danger et surtout sans l'aide de quiconque.* » raconte Catherine.



« *Avec un chien guide, une personne non ou malvoyante se déplace plus facilement et donc se déplace plus souvent, et plus longtemps. Elle ne limite plus ses déplacements aux impératifs et n'a plus à renoncer à ses activités sociales, culturelles et professionnelles. En cela, un chien guide améliore vraiment la qualité de vie des personnes en situation de déficience visuelle.* » expliquent les Centres Corteville.

« *Mon précédent chien est mort fin 2019 et Némésis est arrivée en juillet. Je n'ai donc pas pu sortir du tout pendant le 1^{er} confinement. Alors lorsqu'elle est arrivée je me suis carrément sentie ressusciter.* » conclue Catherine.

Némésis, comme tous les chiens guides, a été remise gratuitement à Catherine.

Plus d'informations pour vous ou un proche :

- Prénom modifié pour respecter l'anonymat du témoignage.

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



CENTRES PAUL CORTEVILLE

Retrouvez-nous sur :



Émily LE CUNFF

Chargée de développement

295 rue de Lille - BP 60088

59435 RONCQ CEDEX

03 20 68 59 62 / 06 23 99 24 67

email : elecunff@chien-guide.org

www.chien-guide.org

A propos du ...

*Tout doucement reprend la vie
Quelques temps stoppée par le coronavirus
Après ces mois, nous en avons envie,
Une telle pandémie ne faisait plus partie de nos us.*

*Confinés, bloqués, sans voir nos proches,
Esseulés, seul remède le téléphone,
Parfois, quand c'était possible, en visio, leurs galoches,
Voir l'image rassurante, cela était la donne.*

*Après cette première vague, est-ce la fin de la marée ?
Optimistes, nous préparons les vacances,
Sans oublier tous les gestes de sécurité,
Dans les deux sens cette partance.*

*Ecarter le virus et repartir
Profiter de notre pays métropolitain.
Enfin, de notre volonté, en finir,
Avec ce fléau qui a freiné notre entrain.*

*Notre vie en société
Doit reprendre ses droits
Et avec beaucoup de fierté
Chacun se le doit.*

*Mais nous voici déjà fin Octobre.
Le nombre des contaminés augmente,
Une nouvelle vague se profile pour Novembre
A quand, enfin, la véritable descente.*

A suivre,

Claude Roussel

Informations à retrouver sur le site www.ville-rivery.fr ou en mairie

- Retraités de la CNRACL, éliez vos représentants au sein de votre caisse de retraite. Le vote aura lieu du 1er au 15 mars 2021.
- Changement de gaz dans la commune (document en dernière page de cette lettre.)
- Stop aux violences. Agissons !

Les évènements prévus sont annulés en raison des conditions sanitaires

Les inscriptions scolaires débuteront le 1er avril jusqu'au 31 mai 2021

Votre prochaine lettre
dans vos boîtes aux lettres
en mars

Le bon geste éco-citoyen :
Consommons local et de saison !
Pensez aux commerces de proximité .



Prochainement, changement de gaz
dans votre commune.

CHANGEMENT
DE GAZ

Pour gagner du temps, inventoriez vos appareils gaz en ligne gratuitement.

Rétrospective : Pourquoi ce changement de gaz ?

En région Hauts-de-France, une grande partie des communes est alimentée en gaz naturel par le gisement de Groningue situé aux Pays-Bas. Pour des raisons de baisse de production du gisement, la France ne sera bientôt plus alimentée par ce type de gaz, dit gaz « B » (bas pouvoir calorifique). 1,3 million de clients gaz naturel, concernés par ce changement, passeront au gaz à haut pouvoir calorifique, dit gaz « H ». Ce gaz H alimente déjà près de 10 millions de clients gaz naturel en France. Le passage se fera progressivement jusqu'en 2029 pour toute la région Hauts-de-France.



POUR VOTRE COMMUNE, CE CHANGEMENT S'OPÉRERA PROCHAINEMENT

Quelle conséquence pour votre foyer ? Quel calendrier ?

> Le gaz H a les mêmes usages que le gaz B, en terme de cuisson, chauffage ou eau chaude pour les foyers ou dans le process, pour la mobilité (GNV - gaz naturel véhicule) pour les entreprises.

Avant de procéder au basculement du gaz B en gaz H, GRDF doit **inventorier tout le matériel gaz** (installations intérieures) sur la commune afin de s'assurer **du bon réglage selon le type des équipements**. Ces modalités sont gratuites.

> Durant les mois de juin et juillet 2021, vous pourrez réaliser vous-même l'inventaire de vos appareils alimentés en gaz naturel, en complétant le formulaire « Je réalise mon inventaire » sur le site internet :

www.grdf.fr/changementdegaz

Il consiste à :

- ✓ Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...
- ✓ Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel via une photo nette des plaques signalétiques*
- ✓ Identifier votre installateur / professionnel du gaz.



* Exemples de plaques signalétiques

Cet auto-inventaire, s'il est complet, vous évitera la visite d'un technicien à domicile.

> De septembre 2021 à juillet 2022, pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de faire cet inventaire ou qui n'auront pas rempli correctement le formulaire, une intervention physique sera programmée.

> De janvier 2023 à octobre 2023, et pour tout le monde, d'une période de réglage obligatoire (toujours gratuite)

> L'arrivée du nouveau gaz (dit Gaz H) est prévue en octobre 2023.

Nota : Les administrés qui n'ont pas le gaz naturel ne sont pas concernés par cet inventaire (exemple : chauffage au fioul, chauffage par citerne GPL, alimentation par bouteilles au gaz, chauffage ou cuisson électrique ...).

Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération changement de gaz dans votre commune ?

Nos Conseillers GRDF
à votre écoute du lundi au vendredi
8H / 17H (prix d'un appel local)



Rendez-vous sur le site :
www.grdf.fr/changementdegaz

Visualisez le film :
<https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>

Quel que soit votre fournisseur
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF - Société Anonyme au capital de 1 800 745 000€ - Siège social : 6 rue Condorcet - 75009 Paris - RCS : PARIS 444 786 511

Lettre municipale d'Information

Responsable de la publication :

Céline Doignon

03.22.70.70.40

Impression : Pierre Trollé Imprimerie

